



New Brunswick All Terrain Vehicle Federation Inc.

Fédération des Véhicules Tout-Terrain du Nouveau-Brunswick Inc.

1925 Hanwell Road, Unit C, Hanwell, NB E3C 1M4

Phone / Tél: (506) 472-5130 Fax / Télécopieur: (506) 472-5140

Email/Courriel: info@nb.aibn.com Web Site: www.nbatving.com

Communiqué

Les 21 000 membres de la Fédération des VTT du NB invités à faire circuler une pétition électronique

le 20 janvier 2017

FREDERICTON, N.-B. - La Fédération des VTT du Nouveau-Brunswick (FVTTNB) fait appel à ses 21 000 membres pour demander leur appui par l'entremise d'une pétition électronique qui va être envoyée aux députés provinciaux dans le but d'accélérer le développement de l'industrie du véhicule tout-terrain (VTT) au Nouveau-Brunswick.

«L'industrie du VTT, d'une valeur de 55 millions au Nouveau-Brunswick, pourrait se développer davantage si le gouvernement prenait ce dossier plus au sérieux et s'empressait d'apporter les changements législatifs que nous demandons depuis plusieurs années et que le gouvernement nous a promis.» a fait savoir le président de la FVTTNB, Roger Daigle. «De plus, nous demandons depuis plusieurs années déjà que le processus d'approbation de demandes d'accès à des rues ou des routes ou à des terres publiques soit amélioré de sorte à nous permettre d'aménager plus de sentiers de VTT et de créer un réseau de grande qualité au Nouveau-Brunswick. » a-t-il ajouté.

Depuis 2013, la FVTTNB fait pression sur le gouvernement pour qu'il se presse à modifier la *Loi sur les véhicules hors-route* pour interdire les véhicules motorisés autres que les véhicules tout-terrain et côte-à-côte sur les sentiers de VTT gérés de la province. Une autre modification consiste à interdire les motoneigistes sur les sentiers gérés de VTT alors que les VTT ne sont pas permis sur les sentiers de motoneige. Ces changements sont voulus pour aider à rendre les sentiers de VTT plus sécuritaires et moins coûteux du point de vue de leur entretien.

«Le potentiel de retombées économiques additionnelles n'est pas réalisé en raison de la lenteur du gouvernement à faire avancer les dossiers en ce qui a trait aux demandes d'accès aux services dans les communautés qui sont recherchés pas les quadistes de la province et ceux des autres provinces et états américains.» a mentionné Daigle. «En analyse finale, nous voulons développer un produit touristique de premier plan pour les amateurs de VTT ici même au Nouveau-Brunswick et pour attirer ceux des juridictions avoisinantes. Pour ce faire, le gouvernement doit faire sa part et trouver les moyens pour faire avancer les choses surtout du point de vue de l'accès aux terres publiques et de changer les lois pertinentes. Ce n'est pas une question d'argent mais bien que le statut quo n'est pas acceptable! » a-t-il ajouté.

- 30 -

Personnes contact : Roger Daigle, président, Fédération des VTT du Nouveau-Brunswick, 506-476-0641 ou Jacques Poirier, directeur général, Fédération des VTT du Nouveau-Brunswick, 506-476-0739



New Brunswick All Terrain Vehicle Federation Inc.

Fédération des Véhicules Tout-Terrain du Nouveau-Brunswick Inc.

1925 Hanwell Road, Unit C, Hanwell, NB E3C 1M4

Phone / Tél: (506) 472-5130 Fax / Télécopieur: (506) 472-5140

Email/Courriel: info@nb.aibn.com Web Site: www.nbatving.com

News release

The 21,000 members of the New Brunswick All-Terrain Vehicle Federation are invited to circulate an electronic petition

January 20, 2017

FREDERICTON, NB – The New Brunswick All-Terrain Vehicle Federation (NBATVF) is asking its 21,000 members to help circulate an electronic petition to Members of the Legislative Assembly in order to enhance the development of the all-terrain vehicle industry (ATV) in New Brunswick.

“The development of the ATV industry, that is worth \$55 million in New Brunswick, could be increased if the government would take this issue more seriously and would immediately introduce the legislative amendments that we have been asking for years and which the government promised us.” said the president of the NBATVF, Roger Daigle. “Furthermore, for several years now, we have been asking that the process to get access to streets, roads and other public land be improved in order for us to build more ATV trails and to create a trail network that is second to none in New Brunswick.” he added.

Since 2013, the NBATVF has been lobbying the government to move ahead with amendments to the *Off-Road Vehicle Act* to ban motorized vehicles other than ATVs and side-by-sides from managed ATV trails in the province. Another amendment would consist in banning snowmobilers from using managed ATV trails considering that ATVers are not allowed to use snowmobile trails. These changes are necessary in order to make ATV trails safer and less costly to maintain.

“Additional potential economic spinoffs are not being created because the government is not moving fast enough on the issue of our applications for access to services in our communities that ATVers in the province and from other provinces and American states are asking for.” said Daigle. “Ultimately, we want to develop a first class ATV tourism product for New Brunswick ATVers and to attract those from neighbouring jurisdictions. In order to do that, the government must do its part and find ways to expedite the process to access public lands and to amend appropriate legislation. It’s not a question of money but the status quo is simply not acceptable!” he added.

- 30 -

Contact persons : Roger Daigle, President, New Brunswick All-Terrain Vehicle Federation, 506-476-0641 or Jacques Poirier, General Manager, New Brunswick All-Terrain Vehicle Federation, 506-476-0739